



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

La maison centrale de Poissy

Question écrite n° 20151

Texte de la question

Mme Florence Granjus attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la maison centrale de Poissy située dans la 12^e circonscription des Yvelines. Mme la garde des sceaux a visité le 17 avril 2019 le centre pénitencier de Poissy lors de l'effondrement du mur du site. À cette occasion, le maire de la ville, M. Karl Olive, a évoqué les différentes difficultés que rencontre la ville avec la prison accueillant 193 détenus : d'une part la vétusté du lieu et d'autre part la volonté de la ville d'excentrer ce centre pénitencier datant de 1821. S'agissant des travaux d'habilitation, l'État a communiqué la possibilité d'une enveloppe financière de 60 millions d'euros afin de mettre en place la rénovation du lieu à partir de la fin de l'année. M. le maire a souhaité organiser une réunion publique en vue d'une consultation numérique citoyenne. Celle-ci se déroulera le 27 mai 2019 et aura pour objectif de recueillir l'avis des pisciacais au sujet de la présence de la maison centrale dans le centre-ville. À l'issue de cette consultation qui se déroulera du 1^{er} au 16 juin 2019, elle lui demande quelles suites elle donnera aux préoccupations et remarques des habitants.

Texte de la réponse

L'administration pénitentiaire a transmis au maire de Poissy le 27 septembre 2019 le rapport du bureau de contrôle attestant que les tronçons confortés du mur d'enceinte situés de part et d'autre de la partie effondrée en mars 2019 ne présentent aucun risque de sécurité pour la voie publique. La dernière phase de négociation avec les constructeurs, assureurs et experts s'est tenue le 28 novembre dernier afin de rechercher une voie amiable d'indemnisation préservant au mieux les intérêts de l'État dans la perspective de la reconstruction du mur, qui sera réalisée l'année prochaine. Lors d'une rencontre avec le maire de Poissy au printemps 2019, il avait été convenu que d'ici la fin de cette année un schéma directeur de restructuration serait réalisé par l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice. Au regard de la complexité du projet, des études techniques approfondies de l'infrastructure de l'établissement ont dû être menées, sur la base desquelles la version finalisée du schéma directeur sera présentée au maire de Poissy au mois de février 2020. Le ministère de la Justice prend la mesure des préoccupations des riverains de la maison centrale de Poissy et met tout en œuvre pour y remédier.

Données clés

Auteur : [Mme Florence Granjus](#)

Circonscription : Yvelines (12^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20151

Rubrique : Lieux de privation de liberté

Ministère interrogé : [Justice](#)

Ministère attributaire : [Justice](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2019](#), page 5082

Réponse publiée au JO le : [14 janvier 2020](#), page 252